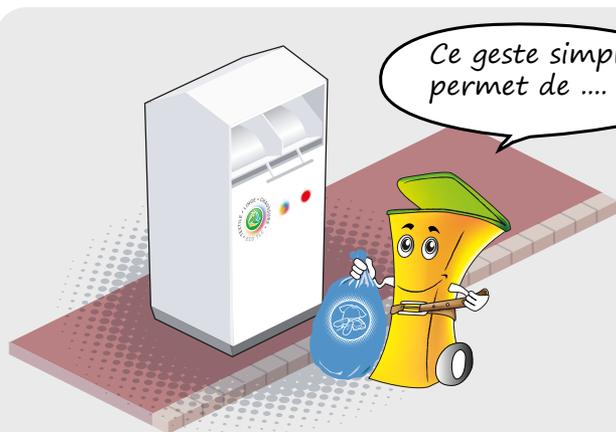




Le **T**extile, Le **L**inge et Les **C**haussures (**TLC**)



Chaussures, linge de maison, vêtements, maroquinerie : trop petits, usés, démodés, vous les avez assez vus ? Vous ne les utilisez plus, mais ils peuvent pratiquement tous resservir ou être recyclés... Alors ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires, ne les jetez plus à la poubelle, faites le bon geste ! Tous peuvent trouver preneur... Donnez-leur une seconde vie en les déposants dans des bornes TLC : Le Relais, Ecotextile, Cap Texti ou KFB solidaire.



... Diminuer
le tonnage des
ordures ménagères.

... Valoriser
les vêtements à + de
85% au lieu d'être envoyés
à la décharge.

... Créer et pérenniser
des emplois d'insertion.

Pour consulter, la carte des points d'apports volontaires les plus proches de chez vous, rendez-vous sur le site Internet www.lafibredutri.fr, rubrique «Trouver un point d'apport».

Que puis-je confier aux points d'apports TLC ?

Les articles peuvent être usés, même troués, plus à votre goût ou à votre taille mais ils doivent être **propres** et **secs**. En revanche, **n'y mêlez pas les textiles qui ont servi pour des travaux ménagers, ainsi que le linge mouillé et/ou souillé** (peinture, graisse, solvant, etc.).

A noter

Les chaussures sont acceptées dans les bornes textiles. Elles doivent toujours être liées par paires.

Les vêtements de type K-way ou cirés en mauvais état ne peuvent pas être recyclés.

Les vêtements ne doivent pas être déposés en vrac ou dans des cartons, ils doivent être mis dans des sacs de 50 litres afin d'être insérés dans la borne sans difficulté.

Que deviennent les TLC?

Les vêtements, le linge, les chaussures et la maroquinerie déposés dans les bornes sont collectés, triés et valorisés. En fonction de leur état, ils peuvent être réemployés ou recyclés.



Le réemploi des TLC

Les articles en bon état sont donnés ou revendus à moindre coût dans les boutiques des associations, permettant à celles-ci de financer leurs actions de solidarité : recrutement et formation de personnes en insertion, entraide, humanitaire, développement ...

Le recyclage des TLC

Les vêtements trop usés pour être reportés en l'état sont recyclés. Ils peuvent être transformés en chiffons d'essuyage (ménagers ou industriels). Ils peuvent aussi être utilisés pour fabriquer de nouveaux textiles ou de nouvelles matières.

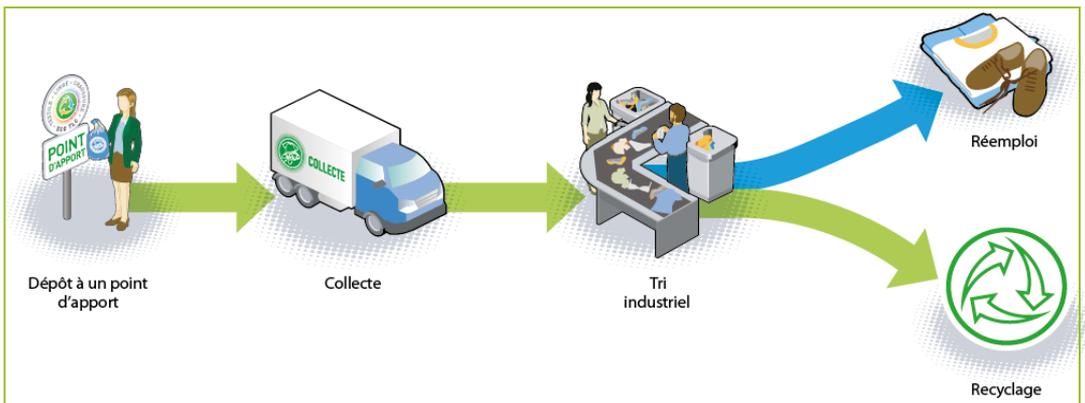
Exemples :

Les chiffons d'essuyage sont fabriqués à partir de tissus en coton, que l'on lave, débarrasse des fermetures, agrafes, boutons et que l'on coupe à un certain format.

Le métiisse est un isolant thermique et acoustique pour le bâtiment fabriqué à l'aide de fibres textiles recyclées.

Quelques chiffres

- Plus de 85 % des textiles collectés sont recyclés
- 366 Tonnes ont été collectées en 2011 sur le Pays du Calais via les bornes
- 431 Tonnes ont été collectées en 2012 sur le Pays du Calais via les bornes
- 487 Tonnes ont été collectées en 2013 sur le Pays du Calais via les bornes
- 518 Tonnes ont été collectées en 2014 sur le Pays du Calais via les bornes
- 501 Tonnes ont été collectées en 2015 sur le Pays du Calais via les bornes



www.lerelais.org et www.ecotextile.tm.fr (site des collecteurs) / www.ecotlc.fr (site de l'éco-organisme)